

Consigner un véhicule électrique ou hybride

Référence: FPROMECA014

Thématique : Me former aux métiers de l'automobile / VTR

FORMATION PROFESSIONNELLE

Nouvelle formation 2025

« Cette formation permet de consigner un véhicule électrique ou hybride.

Objectifs

- Appréhender les risques électriques et s'en protéger dans le cadre de son activité
- Etre capable d'effectuer une consignation/mise en sécurité d'un véhicule électrique ou hybride
- Permettre à l'employeur de délivrer l'habilitation B2VL BCL à son personnel salarié conformément à la norme NF C 18-550

Contenu

TECHNOLOGIE EN SALLE

-

- Les grandeurs électriques et les risques L'architecture des véhicules électriques et hybrides
- Les moyens de prévention des risques électriques
- Les obligations de la norme NF C 18-550, les différents niveaux d'habilitations et leurs limites
- Les règles à observer lors des opérations d'ordre électrique et la conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- La prévention dans la préparation du travail pour le personnel concerné Les équipements de protection individuelle EPI et collective EPC
- Le rôle de chacun des intervenants et la fiche de travail électrique

PRATIQUE EN ATELIER

- Maintenance des EPI -Démonstration et mise en situation sur véhicule électriques et/ou hybride de dernière génération
- Application des instructions de sécurité Consignation d'un véhicule et rédaction des fiches d'intervention

Cible

• Salariés du secteur du transport routier (VTR)

Prérequis

Aucun

Méthodes mobilisées

- Apports théoriques
- Mises en situations pratiques

Modalités d'évaluation

• Évaluation des acquis à l'entrée et en fin de formation

Durée

 2 jours en présentiel (14 heures)

Modalités et délais d'accès

• Sur inscription toute l'année selon le planning semestriel, jusqu'à 1 semaine avant le début de la formation

Tarif

- 910€ net de taxe avec prise en charge totale par l'OPCO Mobilités
- L'entreprise doit être à jour de ses contributions légales et conventionnelles auprès de l'OPCO Mobilités

Lieux de formation



1 pl Jacques Chesné - Ste Luce/loire - 02 40 18 96 96

Dispositif



Cette formation est proposée dans le cadre du dispositif « Compétences emplois 2023-2025 » de la branche des services de l'automobile.



Pour les personnes qui rencontreraient des difficultés issues d'une situation de handicap, même léger, merci de nous contacter afin d'établir les modalités d'accessibilité et d'adaptation à la formation

Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire

Siret: 130 020 688 00011

Code APE: 9411Z

Nous contacter





Date de mise à jour : 25 février 2025

Délivré par:

- Laval, CMA Formation Site Volney (53): 30, boulevard Volney 53000 LAVAL
- CMA Pays de la Loire (siège régional) : 6, boulevard des Pâtureaux 44985 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX
- Angers, CMA Formation (49): 3, rue Darwin CS 80806 49008 ANGERS CEDEX 01
- La Roche-sur-Yon, CMA Formation (85): 24, rond-point du Coteau 85002 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
- Nantes (Ste-Luce-sur-Loire), CMA Formation (44): Place Jacques Chesné BP 8309 44983
 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX

Prochaines sessions:

- CMA Pays de la Loire (siège régional) Pour toute information complémentaire sur la programmation ou sur les dates en cours ou à venir, nous consulter
 - Pas de date limite d'inscription

Tarifs:

- SALARIE(E) contact
- CHEF(FE) D'ENTREPRISE contact
- JEUNE / APPRENTI(E) contact